



CHEVAL S.A.S

Place de la Gare

55130 GONDRECOURT

Tél : 03.29.89.63.56

Fax : 03.29.89.78.79

E-mail : groupe-cheval@cheval-sa.com

Site web : www.cheval-sa.com

R.C. Bar le Duc B 312.411.432 – APE 516 N

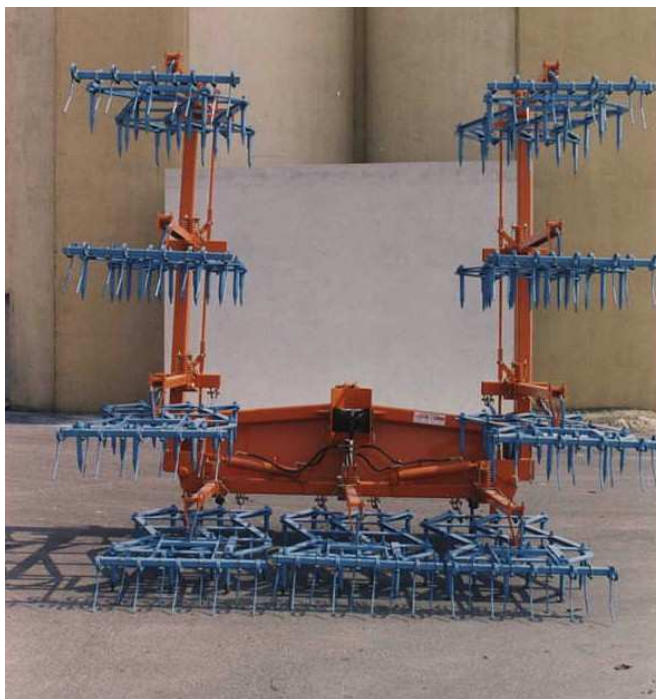
SIRET 312.411.432.00015 – T.V.A. N° FR 35

312.411.432

Capital de 510 818 Euros

CONSTRUCTEUR

NOUVELLE HERSE MORIN FABRIQUEE PAR CHEVAL S.A



NOTICE D'UTILISATION



A LIRE ATTENTIVEMENT

AVANT D'UTILISER LA MACHINE

CONSEILS TECHNIQUES DE SECURITE APPAREIL DESTINE A L'USAGE AGRICOLE

Avant la mise en route, lire attentivement les conseils ci-dessous. Cet appareil est exclusivement destiné à des usages agricoles. Tout usage autre que l'agriculture n'est en aucun cas possible, tous les dommages qui en résultent ne sont pas de notre responsabilité, l'utilisateur en porte les risques. L'appareil ne doit être utilisé que par des personnes avisées des dangers.

Se conformer aux consignes de protection des accidents, aux règles de la médecine du travail, à la circulation routière, aux règles de la communauté européenne "directive machines agricoles". Aucune modification technique ne doit être effectuée sur la machine sans l'accord du constructeur, dans le cas de modification le constructeur ne porte pas la responsabilité des risques.

Règles de base générales - Consignes de sécurité - protection des accidents.

Avant chaque utilisation, vérifier si la machine et le tracteur sont en bon état de fonctionnement.

- 1- Se conformer aux conseils et consignes de sécurité décrits dans le catalogue de mise en route.
- 2- Lire les étiquettes autocollantes fixées sur l'appareil, elles donnent des indications importantes.
- 3- Se conformer aux consignes de sécurité et de la circulation routière lors de chaque utilisation.
- 4- Se familiariser avec les éléments de commande de la machine avant de travailler, il sera trop tard de le faire pendant le travail, lire très attentivement le catalogue de mise en route de la machine.
- 5- Eviter de porter des habits larges pour éviter tous risques d'accrochage "cardan, P.D.F, rotors..."
- 6- Tenir toujours la machine propre pour éviter tous risques d'incendies et de corrosion prématurée.
- 7- Veiller à ce que personne ne se trouve à proximité de la machine avant de rouler et de travailler.
- 8- Ne jamais transporter de passagers, ne pas se mettre sur la machine au transport ou au travail.
- 9- Atteler impérativement la machine aux équipements recommandés ou prévus par le constructeur.
- 10- Atteler la machine au tracteur, élever l'appareil avec prudence pour éviter les risques d'accident.
- 11- Tenir toujours compte du poids total en charge, de la largeur de transport sur route de l'appareil.
- 12- Monter toujours des dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection lors du transport.
- 13- Laisser les cordes de l'attelage semi-automatique bien détendues, afin de ne pas déclencher le verrouillage de la machine de façon accidentelle lors du transport.
- 14- Ne pas quitter le tracteur en marche, arrêter le moteur, débrayer la P.D.F, serrer le frein à main.
- 15- S'assurer des capacités de freinage, de la direction, lors de l'attelage de l'appareil. Le freinage est influencé par le poids de la machine attelée au tracteur.
- 16- Faire attention lors du transport au report de charge dans les virages, à l'état de la route.

- 17- Faire fonctionner l'appareil uniquement lorsque toutes les conditions de sécurité et de protection sont réunies.
- 18- Arrêter immédiatement l'appareil lorsqu'une personne arrive ou se trouve dans la zone de travail.
- 19- Mettre la machine au sol, arrêter le moteur, serrer le frein à main, enlever la clef avant de quitter le tracteur.
- 20- Ne pas se mettre entre le tracteur et l'appareil s'ils ne sont pas totalement stabilisés et freinés.
- 21- Ne pas utiliser la machine dans le cas de grande fatigue, sous l'influence d'alcool, de drogues.
- 22- Laisser les dispositifs réfléchissants placés à l'avant et à l'arrière de la machine très propres.

Appareil porté

- 1- S'assurer du bon fonctionnement du système de relevage, avant de porter l'appareil aux bras de relevage du tracteur, afin d'éviter que l'appareil tombe ou se déséquilibre pendant la manœuvre.
- 2- S'assurer que la catégorie de l'attelage de la machine concorde avec le système de relevage.
- 3- Faire très attention en cas d'intervention dans le secteur du système de relevage, les risques de broyage et de coupe subsistent.
- 4- Ne pas se placer entre l'attelage de l'appareil et le tracteur pour atteler ou mettre le 3ème point.
- 5- S'assurer, du bon état de fonctionnement du dispositif d'arrêt des bras de relevage du tracteur lors du transport, afin de limiter le débattement latéral de l'appareil.
- 6- Verrouiller la manette de commande du système de relevage lors du transport de la machine.
- 7- Monter un dispositif d'éclairage, de signalisation, de protection lors du transport de la machine sur la route.
- 8- Mettre les broches de sécurité, enclencher les systèmes de verrouillage lors du transport de l'appareil.
- 9- Contrôler régulièrement l'état des axes, des pitons d'attelage, des axes d'articulation, de la barre d'attelage...

Appareil avec équipements hydrauliques

- 1- Remplir le circuit hydraulique avant la première manœuvre en actionnant les distributeurs du tracteur.
- 2- Eloigner toute personne de la zone de manœuvre, attention à la machine de grand déploiement.
- 3- Mettre impérativement toutes les broches de sécurité sur la machine repliable verticale ou horizontale.
- 4- Ne pas réaliser deux opérations conjointement, attendre de terminer l'une pour commencer l'autre.
- 5- Effectuer toutes les opérations régime du tracteur au ralenti, disposer la machine sur terrain plat.

Entretien

- 1- Faire l'entretien, le graissage, le nettoyage, ou toutes autres interventions sur l'appareil uniquement lorsque l'appareil est arrêté, stabilisé, le moteur du tracteur arrêté, le frein à main serré, la clef enlevée.
- 2- Vérifier la boulonnerie, l'attelage, les pitons d'attelage, les axes d'articulation, les pièces d'usure, les resserrer régulièrement ou les remplacer si nécessaire par des pièces d'origine.
- 3- Caler soigneusement l'appareil pour toutes interventions sous la machine afin d'éviter tous les risques d'écrasement, faire attention aux pièces qui peuvent se décrocher ou tomber de l'appareil.
- 4- Mettre des gants pour toute intervention sur l'appareil, attention aux pièces oxydées, coupantes.
- 5- Nettoyer soigneusement la graisse et l'huile superflues, avant d'entreprendre un nouveau graissage.
- 6- Débrancher les câbles de la batterie avant toute intervention de soudure sur l'appareil attelé au tracteur.
- 7- Remplacer toujours les pièces d'usure ou les pièces détériorées par des pièces d'origine.

MISE EN ROUTE - ENTRETIEN HERSE

MISE EN ROUTE

ATTENTION : Bien lire toutes les consignes de sécurité et se les mettre en mémoire. Lors de la mise en route, éloigner toute personne de la zone de travail.

ATTELAGE DU TRACTEUR

- Atteler la herse au tracteur, bras d'attelage fixé aux pitons et tirants de troisième point fixé à la broche d'attelage.
- Mettre les goupilles de sécurité aux pitons et à la broche d'attelage.

NE JAMAIS LEVER UN APPAREIL SANS METTRE LES GOUPILLES

Si votre appareil est équipé d'un attelage semi-automatique :

- accrocher la barre d'attelage aux bras du tracteur
- relever les bras d'attelage jusqu'à ce que la barre s'accroche automatiquement (vérifier si les crochets sont bien fermés)
- fixer le tirant de troisième point à la broche d'attelage
- mettre les goupilles de sécurité
- vous pouvez lever complètement votre machine

AU TRANSPORT ET AU TRAVAIL

- la corde de l'attelage semi-automatique **doit toujours** être détendue afin de ne pas déclencher le verrouillage de façon accidentelle.

REGLAGE AU TRAVAIL (voir les consignes de sécurité)

Herse équipée de terrage forcé :

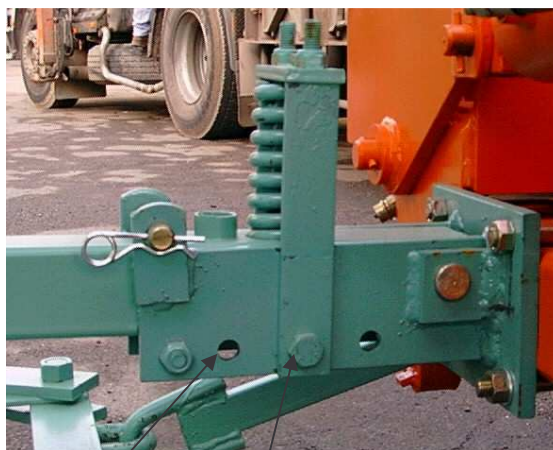
Ne pas appuyer le châssis sur les compartiments car votre herse est équipée de terrage forcé.

Régler le châssis de façon à ce que les biellettes tirent ensemble.

Régler la profondeur de travail à l'aide du relevage hydraulique, attelage de 3° point, perpendiculaire au sol.

Réglage de la pression des bras de terrage forcé 2 positions, vers l'arrière, on augmente la pression sur l'élément de herse.

Pour changer la position, débrider le ressort en desserrant les 2 vis et changer l'étrier en enlevant le boulon. (photo ci-dessous)



Reglage de la pression des bras 2 positions

REPLIAGE HYDRAULIQUE

Avec vérin double effet, un ou deux suivant modèle, alimenté par flexible haute pression et connexion au tracteur par valve hydraulique de type à bille ou à visser.

SECURITE AU TRAVAIL

Par broches. (voir photos page suivante)

SECURITE AU REPOS ET TRANSPORT

En plus sur 2 béquilles avant avec broche sur les bras de terrage fixé sur le bâti central, positionner sur les "deux ou trois bras", les broches fournies. (voir photos page suivante).

ATTENTION : ces broches doivent être enlevées pour le travail.



BROCHES AU TRANSPORT

BROCHES AU TRAVAIL



BEQUILLE

BROCHE AU REPOS



SECURITE AU TRANSPORT (voir consignes de sécurité)

- Respecter le code de la route.
- Ne jamais transporter de passager sur l'appareil.
- Laisser apparent les systèmes réfléchissants.
- Si votre appareil est repliable, replier le obligatoirement sur route ou chemin.
- Verrouiller obligatoirement les systèmes de repliage, broches de sécurité, verrouillage mécanique ou hydraulique(voir photos ci-dessus)
- Monter les systèmes de protection.

ENTRETIEN GENERAL

- Resserrer la boulonnerie après une heure de travail. Ensuite, vérifier le serrage toutes les 20 heures, puis une fois chaque année.
- Vérifier l'usure des dents, si besoin est, les changer.

ENTRETIEN PERIODIQUE OBLIGATOIRE

Avant chaque utilisation :

- Resserrer les écrous des pitons d'attelage.
- Vérifier obligatoirement les pitons et broches d'attelage ou la barre d'attelage automatique, si besoin est, les changer.
- Vérifier l'état des barres de traction, des axes de levage, des compartiments, des axes d'articulation, si besoin est, les changer.
- Graisser les pivots et articulations.

POUR VOTRE SECURITE ET CELLE DES AUTRES :

N'UTILISER QUE DE LA PIECE D'ORIGINE

NE JAMAIS RECHARGER OU REPARER CES PIECES A LA SOUDURE ELECTRIQUE.

LE NUMERO DE SERIE EST FRAPPE SUR LE BATI CENTRAL, PRES DE LA CHAPELLE DU 3° POINT.